

Action Environnement Beauvechain - Beauvechain Zone Villageoise Les Amis de l'église Saint-Amand et de Hamme-Mille Citoyens1320.be - Comité Saint-Corneille - Touche pas à ma cascade

### 6 associations se mobilisent et forment un Collectif pour protéger nos villages.

Le Collectif a adressé au Collège Communal, le 15 décembre, une lettre qui exprime la demande urgente de dialogue et de participation à travers la mise en place indispensable d'un Schéma d'Orientation Local (S.O.L.) pour cadrer la vague des dossiers immobiliers qui émergent actuellement et ceux d'un futur proche.

Cette lettre est restée sans réponse!

« Par ailleurs, la commune invite les citoyens à l'élaboration d'une troisième tranche du Programme Communal de Développement Rural (le PCDR initié voici plus de 20 ans). Cette démarche aboutira à une liste de projets, qui, en général, attendront l'arrivée de subsides pour être réalisés (exemple : maison de village)... Le nouveau PCDR fixera des objectifs et des actions pour les dix prochaines années... Certains projets évoqués dans l'ancien PCDR n'ont pas été traités et sont entre-temps devenus des urgences... L'ensemble des projets passés ou futurs ne remplace pas notre demande pour la mise en place de plans et programmes actualisés pour une urbanisation et une mobilité cohérentes, ces outils se complètent. Nos villages sont en danger !

### Soyons tous ensemble « particip-acteurs » de notre cadre de vie !

Si vous souhaitez exprimer votre soutien à cette action, Différentes manières de vous mobiliser :

- 1) Nous vous invitons à afficher le logo « Pause Béton Discutons! » (en page de couverture de ce document) à vos fenêtres, sur votre voiture, dans votre commerce...
- 2) Vous inscrire via l'une des 6 adresses des associations reprises page 4
- 3) via le site internet des associations
- 4) Participer aux activités reprises à l'agenda en page 4







citoyens 1320.be Comité Saint-Corneille





COLLECTIF CITOYEN JANVIER / FÉVRIER 2024

## Nos villages en perte d'identité?





Si tous les projets sortent de terre sur Hamme-Mille, il est question de plus de 500 habitants, soit une augmentation de 20% de la population actuelle, plus de 200 véhicules supplémentaires!

Conséquences: pollution sonore, routes saturées, insécurité routière grandissante, inondations... tout cela génèrera des menaces sur l'environnement, sur le patrimoine bâti, sur le patrimoine paysager... Bref, sur la ruralité de nos villages!

# La pression immobilière s'accentue sur nos villages. Quelques exemples :

**Beauvechain**: projet d'implantation de la firme pharmaceutique BOIRON au centre du village (projet en recours au Conseil d'État, porté par des citoyens)

**La Bruyère** : 29 logements du Champ Delvigne **Tourinnes** : 17 maisons à 2 pas de l'église

Mille: 2 terrains - en sursis - 25 maisons, à côté de la chapelle St Corneille

Hamme est particulièrement concernée :

- le méga-projet EQUILIS (1) (ex projet Ludaphar/GOES), 133 logements en partie sur un site boisé de grand intérêt biologique, poumon vert de Hamme-Mille; sans compter l'artificialisation des terrains (1,70 ha de superficie supplémentaire en zone inondable), augmentant le ruissellement et le risque d'inondation;
- chaussée de Louvain n°48, le projet d'immeuble Rez-de-chaussée +3 étages et toitures plates en cascade (2) (gabarit et toitures hors normes!) dont l'implantation en fond de parcelle est interdite, et transformation de l'habitation reprise à l'Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel wallon et reconnue comme devant être préservée;
- 2 immeubles, entre la rue René Ménada et rue des Epinoches (15 logements) ce nouveau projet est à l'enquête publique (à proximité de l'Intermarché)
- la crèche du Centre Régional de la Famille et de l'Enfance (CRFE) (3) ; dans un style complètement détonnant par rapport aux bâtiments adjacents, rue Goemans à l'arrière de la cure ;
- projet « Couleur Café » (4) sans garantie d'une réelle avancée pour la création d'une résidence service pour « seniors »;
- bientôt sur le site Cornelis avec un projet de nombreux appartements ;
- chaussée de Louvain 37, 41 : les projets de commerces et 7 appartements ;
- démolition prévue de la maison du grammairien, André Goosse (5), chaussée de Louvain, reprise à l'Inventaire du Patrimoine Immobilier culturel wallon...

Sans parler des nombreux projets immobiliers hétéroclites avec des demandes de permis introduites qui dérogent aux règles existantes d'urbanisme.



Lundi 12 février à 20h00 : Maison Condorcet –

20, avenue du Centenaire à Hamme-Mille

Rencontre citoyenne: Plan Communal de Mobilité dont l'enquête publique court jusqu'au 16 février. Les exposés et échanges porteront surtout sur le volet « automobiles » de ce « plan »... Vos observations, propositions alternatives et suggestions seront intégrées et relayées aux autorités communales de Beauvechain.











COLLECTIF CITOYEN JANVIER / FÉVRIER 2024

### Y a-t-il une vision à long terme?

#### NON, malheureusement! Il est impératif d'y remédier!

Les outils d'urbanisme dont la commune s'est dotée - Guide Communal d'Urbanisme et Schéma de Développement Communal - font l'objet de multiples dérogations - ces outils restent essentiels eu égard aux nouveaux défis. Il y a urgence d'établir un Schéma d'Orientation Local S.O.L.

Nous demandons à la commune d'élaborer, avant d'autoriser de nouveaux projets, un Schéma d'Orientation Local (S.O.L.), dans un processus participatif.

#### Le but d'un Schéma d'Orientation Local (S.O.L.)?

- Élaborer une vision stratégique ;
- Définir un cadre d'aménagement spécifique répondant réellement aux besoins des habitants et commerçants tout en préservant le caractère rural du village ;
- Favoriser des pratiques d'urbanisme soucieuses de l'histoire, de la culture, de l'environnement et de la typologie locale ;
- Définir les infrastructures nécessaires à une mobilité efficace et respectueuse de tous.

Cela permet d'aboutir à des projets réellement pensés dans l'intérêt général...

#### avec la participation des citoyens!

Cette démarche menée par les autorités communales avec les citoyens se fait un peu partout en Wallonie et en Brabant Wallon : Jodoigne, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Wavre, Perwez, Mont-Saint-Guibert, Grez-Doiceau, etc.

#### En attendant : « Pause Béton discutons! »

Nous demandons à la commune d'arrêter tout projet immobilier d'envergure.

Nous demandons à la commune d'élaborer un S.O.L. **prioritairement à Hamme.** La mise en place de ce cadre de référence est une étape essentielle pour assurer un développement harmonieux et durable de nos villages.

Le Schéma d'Orientation Local (S.O.L.) « est un outil de planification urbanistique qui vise à déterminer les grandes lignes et les objectifs d'aménagement du territoire, sur un périmètre donné. »

#### Dimanche 11 février de 9h30 à 16h (Condorcet)

Atelier et réflexion citoyenne pour définir la feuille de route pour le futur de Beauvechain. https://beauvechaindemain.be (inscription)

**Lundi 12 février** 20 h (Condorcet - Avenue du Centenaire 20 - 1320 Hamme-Mille) Rencontre citoyenne « Plan Communal de Mobilité » (voir page 3)

Lundi 26 février 19h30 interpellation du collectif citoyen « Pause béton discutons » lors du Conseil Communal, conformément au droit d'interpellation des habitants » - ROI-Titre I-Chap.6

Si vous souhaitez recevoir les informations * :	
Email	
Téléphone	
Nom – prénom	
Rue et numéro	
Village	

Retourner ces informations par mail à une des associations du collectif ou 64 rue MENADA 1320 Beauvechain

Retrouvez les informations sur les sites www.touchepasamacascade.be

www.actionenvironnementbeauvechain.be www.citoyens1320.be

#### Contactez-nous par email:

aeb@actionenvironnementbeauvechain.be contact@touchepasamacascade.be BZV - sophie.dallemagne@skynet.be AESAHM- leclusejl@outlook.com lotissement.mille@gmail.com bienvenue@citoyens1320.be

\*Conformément au RGPD, les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par les associations du Collectif. Elles sont conservées pendant 10 ans et sont destinées exclusivement au Collectif. Conformément au RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier. Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de votre consentement à l'utilisation des données collectées par cette voie, en contactant les associations par email.